



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, **le jeudi 18 juin à 20h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de **Monsieur François JEFFROY, Maire**

Présents : 23

M. François JEFFROY - Mme Bouchra DERKAOUI - M. Pierre FARCY - M. Sergio ALBARELLO - M. Gildas FOUEDJEU - Mme Nathalie JOBARD - M. Hamza ZEMMOURI - Mme Régine BULTEL - M. Philippe HERCYK - Mme Samia BELKHIR - M. Francis CHENIN - Mme Johanna NEDELEC - M. Jimmy FERNANDES - Mme Régine JOYEAU - M. Eric MORLOT - M. Yann ALEXANDRE - Mme Myriam MARMECHE - M. Marcel REY - Mme Anna Rut SAULNIER - M. Patrick CANCOUËT - Mme Anne LESUR - M. Marc CLOUET - Mme Jennifer NUNES

Absents : 6

Mme Carmela DEGLIAMÉ - M. Daniel MEI – Mme Anne-Laure SIGWALD - Mme Ismène BERION - Mme Emilie ELAIDI - Mme Ghislaine CHAUCHEAU.

Pouvoirs : 6

Mme Carmela DEGLIAMÉ pouvoir à M. Philippe HERCYK,
Mme Ismène BERION pouvoir à Mme Nathalie JOBARD,
Mme Emilie ELAIDI pouvoir à Mme Johanna NEDELEC
M. Daniel MEI pouvoir à M. Patrick CANCOUËT,
Mme Anne-Laure SIGWALD pouvoir à Mme Jennifer NUNES,
Mme Ghislaine CHAUCHEAU pouvoir à M. Marc CLOUET

Nombre de Conseillers en exercice	29
Nombre de Conseillers Présents	23
Nombre de Conseillers Votants	29
Date de convocation	11/06/2026
Date d'affichage	11/06/2026

Objet : Modification des tranches du quotient familial applicables aux services municipaux

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 24-05-29 du Conseil Municipal du 21 mai 2024 fixant le quotient familial,

VU l'avis de la Commission des Finances en date du 10 juin 2026,

CONSIDERANT que la Commune assure des services à destination des familles,

CONSIDERANT la volonté de la Commune d'harmoniser les modalités de calcul des participations familiales avec les pratiques nationales,

CONSIDERANT qu'il convient de retenir le quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) comme référence pour la tarification des services municipaux,

Entendu l'exposé de Madame Nathalie JOBARD Maire adjointe déléguée à la vie scolaire et à la jeunesse,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré et voté, **DECIDE**,

Pour : 22

M. François JEFFROY - Mme Bouchra DERKAOUI - M. Pierre FARCY - M. Sergio ALBARELLO - M. Gildas FOUEDJEU - Mme Nathalie JOBARD (Pouvoir Mme Ismène BERION) - M. Hamza ZEMMOURI - Mme Régine BULTEL - M. Philippe HERCYK (Pouvoir Mme Carmela DEGLIAME) - Mme Samia BELKHIR - M. Francis CHENIN - Mme Johanna NEDELEC (Pouvoir Mme Emilie ELAIDI) - M. Jimmy FERNANDES - Mme Régine JOYEAU - M. Eric MORLOT - M. Yann ALEXANDRE - Mme Myriam MARMECHE - M. Marcel REY - Mme Anna Rut SAULNIER -

Abstention : 7

M. Patrick CANCOUËT (Pouvoir Mme Anne-Laure SIGWALD) - Mme Anne LESUR - M. Marc CLOUET (Pouvoir Mme Ghislaine CHAUVEAU) Mme Jennifer NUNES (Pouvoir M. Daniel MEI)

Article 1 : DE FIXER les tranches de quotient familial applicables aux services municipaux à compter de l'année scolaire 2026-2027 comme suit :

Tranches du quotient familial 2026-2027	
Code tarif	Tranches
A	De 0 € à 250 €
B	De 251 € à 500 €
C	De 501 € à 750 €
D	De 751 € à 1000 €
E	De 1001 € à 1350 €
F	De 1351 € à 1700 €
G	1701€ et plus

Article 2 : Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Publiée - Notifiée le 24-06-2026

Certifiée exécutoire par le Maire,

le 24-06-2026

François JEFFROY



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa publication.

Le Secrétaire de séance

Régine BULTEL

